

Certain, Auguste

Cote de référence	FR ANOM COL H 74
Code de communication	zone générique = FM, zone cote = H74/certainaug
Condamné en	1871
Envoyé en	Nouvelle-Calédonie
N° matricule	203 / 3117

Ce dossier contient notamment

Correspondance particulière

Informations

Commune de Paris

Communicabilité

Dossier communicable selon le Code du patrimoine (article L. 213-2).

Document complémentaire : le registre des matricules

